

AÉROPARK

Zone d'Aviation d'Affaires

Marché de maîtrise d'oeuvre complète

Caractéristiques du projet

- Anciennes réserve foncière et 3.6ha d'activités devant impérativement être liées à l'aviation en limite de «zone police».
- Etude de maîtrise d'oeuvre complète des études préalables aux travaux.
- Un budget de 1.160M€.

Etude réalisée au sein du **BET GC Infrastructures**

Maître d'ouvrage

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE VANNES
MM. HALLEREAU ET TIXIER
Rue Alfred Kastler
BP70206
56006 VANNES Cedex

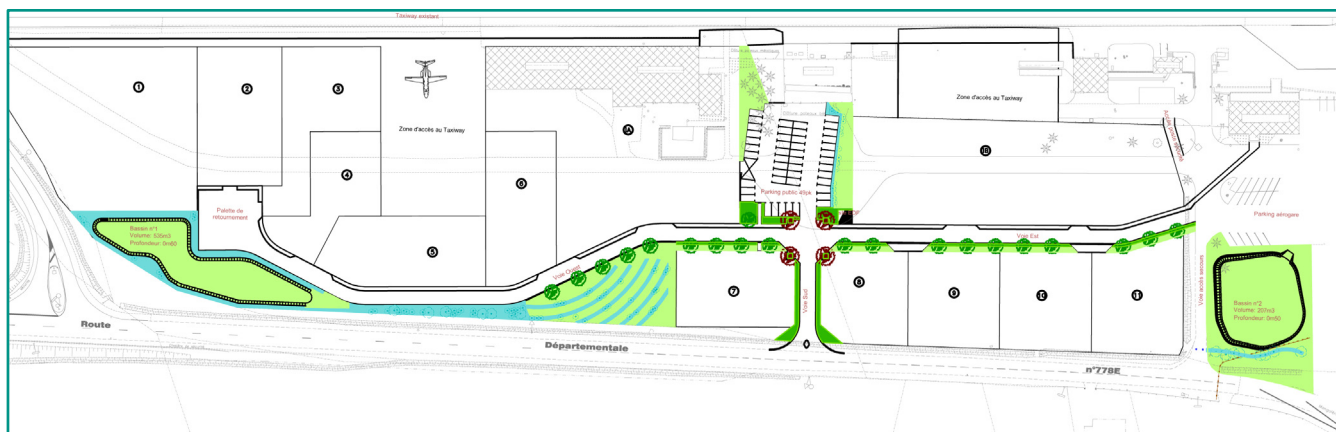
Partenaires

URBANISTE – A + B URBANISME & ENVIRONNEMENT (ST MEME LE TENU)
PAYSAGISTE – ALTER PAYSAGES (PUCEUL)

La démarche

La Communauté d'Agglomération a reçu dans ses nouvelles compétences la gestion de l'aérodrome qui devient un aéroport à statut national. L'agglomération, à la vue des nouveaux équipements à investir, a pris le parti de créer une zone d'activités liées à l'aviation (hangar parking, réparation, aménagement d'intérieur, etc...). Dans le cadre de l'équilibre budgétaire, nous avons proposé de maximiser dans l'aménagement, la façade en lien direct avec le taxiway. Pour ce faire les parcelles sont fortement constructibles, le stationnement et les espaces verts mutualisés.

Le site se trouvant en zone de captage d'eau potable, une attention toute particulière a été apportée à la gestion



des assainissements.

A savoir :

- Etanchéification naturelle des bassins de rétention et traitement intégral des eaux pluviales.
- Réseaux et regards d'eaux usées totalement étanches avec unités de traitement autonome.
- Enfin pour limiter la pollution lumineuse, il a été proposé du matériel à leds.

